

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine altèrent le climat. Le CO<sub>2</sub> est responsable de 63 % des changements que nous observons. Sa concentration est aujourd'hui 40 % plus élevée qu'elle ne l'était dans l'atmosphère terrestre au début de la révolution industrielle. D'autres gaz tels que le méthane ou l'oxyde nitreux, bien qu'émis dans des volumes beaucoup plus faibles, sont responsables de 19% et 6% du changement climatique.

Les dernières décennies ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Les experts estiment qu'au cours de ces années, la température du globe a augmenté de 0,85 °C par rapport à la moyenne enregistrée à la fin du XIXe siècle. Les événements météorologiques extrêmes se multiplient et illustrent les conséquences dramatiques du réchauffement climatique. Nous encourageons cette progression avec les options énergétiques dont dépendent nos activités industrielles, agricoles, de transport et de logement.

Heureusement, l'accord de Paris prévoit un accord mondial pour réduire les émissions de 55 % d'ici 2050. Ainsi, la température du globe n'augmentera pas au-delà de la moyenne de deux degrés que les experts prédisent si aucune mesure n'est prise. De même, grâce au paquet climatique de Katowice, les bases et les instruments opérationnels ont été mis en place pour passer de la parole aux actes. Dans ce contexte, l'Union est appelée à jouer un rôle clé en tant qu'acteur mondial. La législature européenne actuelle a commencé avec le lancement du Pacte vert et la mission de parvenir à un pacte climatique qui favorisera des plans d'État en toute transparence et des évaluations rigoureuses de leurs résultats. Sur cette base, l'UE vise à atteindre la neutralité des émissions d'ici 2050 et à se légitimer en tant que leader mondial en matière de durabilité. Une ambition climatique croissante exige une transformation profonde de nos sources d'énergie, en progressant vers une économie circulaire, en développant une mobilité intégrée et intelligente, en intervenant dans le système actuel de production, de distribution et de consommation alimentaire, et en protégeant la biodiversité dont dépendent des aspects critiques de la planète, de la pollinisation à la prévention naturelle des pandémies.

Cet agenda ne sera possible que s'il repose sur trois piliers.

**Engagement individuel.** Le premier maillon du changement est l'homme et sa conscience en matière d'environnement et de climat. Les habitudes de consommation et de mobilité, l'impact de notre comportement individuel sont essentiels pour préserver la planète. L'intégration de ce paramètre dans l'éducation,

dans nos relations sociales directes et dans notre vie quotidienne dépend, pour commencer, de nous-mêmes.

**Co-gouvernance.** L'Agenda XXI a démontré l'importance d'institutions plus proches des citoyens afin de promouvoir l'engagement individuel et de mener des actions à fort impact car elles sont basées sur des actions locales qui s'inscrivent dans une réflexion globale. C'est pourquoi ce niveau doit être intégré dans les processus décisionnels.

**Participation.** Un changement de cette envergure ne peut pas se faire contre le système productif, mais de sa propre initiative. Ce processus engendrera des coûts sociaux qu'il faudra prendre en compte pour maintenir la cohésion et forcera une transformation profonde des compétences et des aptitudes pour les métiers qui naissent maintenant ou apparaîtront dans le futur. Des emplois dans lesquels les compétences numériques seront essentielles. Pour parvenir à la neutralité climatique, il convient de s'accorder sur la manière la plus efficace d'y parvenir.